

# Point de rencontre d'urgence commune de Moiry

La Confédération a décidé de mettre en place des refuges pour la population à l'échelon communal. La coordination est opérée par l'Office fédéral de protection de la population (OFPP) qui a organisé une signalétique identique pour toute la Suisse. Les Cantons sont ensuite responsables de l'exploitation des PRU en collaboration avec les communes. Le canton de Vaud met à disposition le matériel. Il organise aussi un système de communication par radio pour que chaque PRU puisse communiquer avec les services d'urgence (hôpitaux, pompiers et police).

Début avril 2025, une brochure destinée à la population a été distribuée dans le cadre d'un tout-ménage par le canton de Vaud. Cette brochure informe sur leur raison d'être et plus largement rappelle quelques consignes comportementales. Il convient de conserver précieusement cette brochure et de prendre connaissance de son contenu.



**Il ne s'agit que d'une information, actuellement aucun danger immédiat ne menace la population !**

## Où trouver le PRU de Moiry ?

Le point de rencontre de Moiry se situe dans la **salle de municipalité**. Il est situé au **premier étage**, protégé du danger d'inondation et peut être **chauffé** facilement. Il est équipé d'une **petite génératrice** de secours pour alimenter le système **de radio Polycom®**.



*Les oriflammes signifient que le PRU est en service.*

Une fois en service, le PRU est ouvert **24h/24** pour toute la population. Il permet la **communication directe aux Urgences** via Polycom. La salle peut accueillir jusqu'à 10 personnes en même temps.